# L'ABEILLE

—DE LA—

# NOUVELLE-ORLEANS

## Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Formant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne

Edition Hebdomadaire

Un An.....
Six Mois.....
Trois Mois.....

Paraissant à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Renfermant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville


## VENTES A L'ENCAN.

# Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

## Joli cottage double,

3521-3523 rue Annonciation.

PAR MACON & KERNAGHAN, encanteurs—Bureau No 138 rue Carondelet. JEUDI, le 27 avril 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 20 mars 1905, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans la succession d'Alphonse M. Burke, No 73 319 du dossier de ladite cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le joli cottage double en bois Nos 3521 et 3523 rue Annonciation, retiré de la banquette et contenant galerie, 4 chambres et hangar de chaque côté. Le lot de terre est situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ile bornée par les rues Annonciation (autrefois Jersey), Foucher, Aline et Laurel, désigné par le numéro 17 sur un plan fait par Arthur de Armas, voyer, daté le 1er août 1865, annexé à un acte passé pardevant James Fahey, ancien notaire en cette ville, le 24 mars 1886. Ledit lot, mesurant, en mesure américaine 31' 3" de face à la rue Annonciation sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Sur une rue large, près de plusieurs lignes de chars et dans un voisinage tranquille et respectable. Un placement qui rapportera.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un crédit de 1 et 2 ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité usuelles et coutumières, incluant l'assurance des bâtisses et la police transférée au porteur des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1905, en plus et au dessus du prix de l'adjudication: 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant J. J. Woulfe, notaire, aux frais de l'acquéreur.

John McCloskey, avocat.

26 mars—29 av—2 9 16 22 27

# H. W. Fitzpatrick

ANNONCE JUDICIAIRE.

## BIJOUTERIE ANTIQUE,

Diamants Non Montés, Sapphires, Emeraudes, Montre Chronomètre Suisse, Bagues, Epingles à Cravate, Etc.

A L'ENCAN,

JEUDI, 6 AVRIL A 11 A. M.,

629 Canonge près de la rue St Charles.

## In re succession de Maurice J. Fass

No 75,318—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

CONFORMEMENT à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Division E, daté et signé le 24 mars 1905, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, adressé à HARRY W. FITZPATRICK, encanteur, il sera vendu à l'enchère publique, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant, sans limite.

25 mars—25 26 av 2 6

## AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Joseph Davis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 72,542—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont eu pouvant en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Sidney H. Hasam, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. Robert J. Maloney, avocat. 25 mars—25 29—avril 3

Succession de Mlle Mary Herman.

COUR JIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 75,467, Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont eu pouvent en avoir) pour lesquelles le premier compte et tableau de distribution présentés par Bridget A. E. Kernan, exécutrice testamentaire de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Geo. S. Dodds, Beatner & Manion, avocats. 25 mars—25 29—av 3

Succession de Eugène Dupré.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 75,661—Division E—Attendu que Walter B. Dupré a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Eugène Dupré, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—E. H. McCaleb, Jr. avocat. 22 mars—22 26 31

Succession de Joseph O. Guzman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 75,635—Division C—Attendu que Mme Odile Street, veuve de Joseph O. Guzman, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph O. Guzman, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—F. Berhel, avocat. 17 mars—17 21 26

Succession de Henry J. Leavy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 68,713—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont eu pouvant en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Victor Leavy, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. 22 mars—22 26 31

Succession de Joseph Fuchs

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 75,721—Division A—Attendu que Auguste Marchal a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Fuchs, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Walter L. Gleason avocat. 23 mars—23 27—av 1

Succession de Charles Foley.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 75,701—Division D—Attendu que Frank Rhodes a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles Foley décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Charles A. Duchamp, Thomas D. Flynn avocats. 22 mars—22 26 31

Succession de Laure Lange

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 74,569—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont eu pouvant en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Auguste Cairon, exécuteur testamentaire dans cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Henriques & Duchamp, avocats. 22 mars—22 26 31

## VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN

# Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

## VENTE EN PARTAGE.

VEUVE JAS G. BREE ET AL VS WM BERNARD ET AL.

No 74,714—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur, bureau 134 rue Carondelet—

## MARDI, 18 AVRIL 1905,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 9 mars 1905 et signé le 15 mars 1905 par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Le beau et excellemment bien situé magasin en briques à quatre étages, Nos 405 et 407 rue St Charles entre les rues Perdido et Poydras et plus loin décrit comme un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'Ile 231, borné par les rues St-Charles, Carondelet, Perdido et Poydras et désigné par le No 9 et mesurant: 36 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue St Charles, sur 100 pieds de profondeur. Près de la rue du Canal dans le cœur du centre des affaires, à proximité des banques, hôtels, théâtres, bureaux et bâtisses publiques, et continuellement augmentant en valeur.

2° Les bâtisses en briques connues comme les Nos 1026 rue Perdido et 380-382-384-386 à 388 rue Sud Rampart, et plus loin décrites comme un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'Ile No 260, borné par les rues Perdido, Rampart (autrefois Cirque), Gravier et Dryades (autrefois Philippi) lequel lot mesure 52 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Perdido sur 117 pieds 8 pouces 2 lignes de profondeur et inégale à la rue Sud Rampart, 117 pieds 4 pouces 5 lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant de la propriété de feu Erasmus Legendre, et 32 pieds 8 pouces 4 lignes de largeur sur la ligne du fond le séparant de la propriété du dit feu Legendre.

La propriété après d'une moitié de la largeur de l'Ile sur la rue Sud Rampart dans un voisinage s'améliorant rapidement, près du "Union Depot", du marché Poydras et dans le cœur du district des détaillants dans cette section de la ville.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, la balance en un ou un et deux ans de crédit, à l'opinion des acquéreurs, divisés en paiements égaux représentés par des billets des acquéreurs, portant sept pour cent d'intérêt par an de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement, payable au porteur et garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, les acquéreurs devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et de transférer la police ou les polices au porteur des billets et de non aliénation et vente sans estimation, et cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement en plus et au dessus de toutes les autres clauses usuelles contenues dans les actes de vente, les acquéreurs devant assumer le paiement en plus et au dessus du prix de l'adjudication les taxes de 1905 et devant déposer avec l'encanteur 10 pour cent du prix de la de vente au moment de l'adjudication et de n'avoir droit aux loyers seulement à partir de la date de l'acte de vente. Les actes de vente pardevant Maloney C. Boisfontaine, notaire, aux frais des acquéreurs.

Charles F. Claiborne, Charles T. Soniat, Edgar Grima, Meyer S. Dreifus, avocats.

16 mars—16 19 26—avril 2 9 16 18

# J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

## PROPRIETE DE RESIDENCE, Connue comme "GOEBEL'S ROW,"

RUE BIENVILLE, coin Dupré, Met des rues Conti et White.

A l'Encan, à la Bourse, 311 rue Baronne, MARDI le 4 avril 1905.

SOUS et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District Division D, dossier No 72,873 dans l'affaire intitulée Gustave Fitzner vs Frank A. Neullet, ledit ordre daté et signé le 28 février 1905, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières,

Sept certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages ci-dessus y appartenant ou en dépendant, situé dans la Deuxième District de cette ville, dans l'Ile bornée par les rues Bienville, Dupré, Conti et White, dès grâce comme lots numéros dix à seize inclusivement sur un plan fait par Pilié, daté le 13 mai 1895, annexé à un acte d'hypothèque pardevant F. Zengel, notaire, le 18 novembre 1898 par B. J. Goebel à M. L. Leonie Jr et accordant que les dits lots mesurent en mesure américaine, comme suit, à savoir: Lots Nos 10, 11 et 12, chacun 32' de face à la rue Dupré sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 141' 9" 2", les trois lots contigus l'un à l'autre, lot numéro quinze étant le plus près de la rue Bienville, et à une distance de là de 102' 4" 7". Lots numéros treize, quatorze quinze et seize sont adjacents l'un à l'autre et mesurent comme suit: Lot numéro treize forme l'encoignure des rues Bienville et Dupré, et a 31' 6" de face à Bienville par une profondeur entre lignes égales et parallèles de 102' 4" 7". lot numéro quatorze a 31' 6" 1" de face à la rue Bienville par une profondeur entre lignes égales et parallèles de 102' 4" 7". lot numéro quinze a 31' 6" de face à la rue Bienville par une profondeur entre lignes égales et parallèles de 102' 4" 7", et lot numéro seize a 31' 6" 1" de face à la rue Bienville. Nos 308 10 102' 4" 7". Les améliorations consistent en une rangée de dix résidences connues comme Nos 2-31 23-35 37 rue Bienville. Nos 308 10 rue Dupré, et les Nos 1 à 10 Rangée Goebel.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en paiements différés en montants égaux devant être payés en un et deux ans de la date d'adjudication, avec intérêt: le dessus au taux de 7 0/0 par an, jusqu'au paiement et le dit paiement différé devant être garanti par lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue, comme il est plainement détaillé dans cette section de la ville, et par billets en montants égaux tirés sur l'ordre de et signés et endossés par l'acquéreur ou acquéreurs, en autrement par sécurité continuée en clauses usuelles de sécurité, toutes les taxes dues et exigibles de l'année 1905 devant être assumées par l'acquéreur ou acquéreurs en plus de son enchère, ensemble avec un dépôt comptant de 10 0/0 du prix de l'adjudication. L'acte en les actes de vente devant être passés pardevant William Kennedin, Esq., Notaire, aux frais de l'acquéreur ou des acquéreurs.

BERNARD BRUENN, Esq., EDGAR M. CAHN, Esq., W. B. PARMERSON, Esq., E. A. PARSONS, Esq. } Receveurs et Liquidateurs. Avocats.

J. L. ONORATO, Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, No 303 rue Baronne.

3 mars—3 4 5 12 19 26—avril 2 4

ANNONCE JUDICIAIRE.—Deux Beaux lots sur l'avenue Napoléon, ilet des rues Calliope, Chestnut et Berlin, à l'Enchère Publique, à la Bourse, 311 Rue Baronne, MARDI, le 28 mars 1905.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans dans l'affaire de John F. Aiken, interdit, Dossier No 69,818 Division B, ledit ordre daté et signé le 13 février 1905, et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 28 mars 1905, à midi, la propriété foncière ci-dessous—

Un certain morceau ou portion de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ile bornée par l'avenue Napoléon, les rues Berlin, Chestnut et Calliope, mesurant 64' face à l'avenue Napoléon, sur 116' de profondeur entre lignes parallèles et faisant partie des numéros lots numéros deux, trois et quatre sur un plan fait par L. H. Pilié, voyer, le 31 mars 1858, déposé pour référence en l'étude de H. Bouny, alors un notaire en cette ville.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, et la balance en un crédit de 1 et 2 ans en billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 7 pour cent par an et le paiement de cela devant être garanti par hypothèque et privilège de vendeur sur lesdits biens, toutes les clauses usuelles de sécurité et aussi l'acquéreur assumant toutes les taxes pour l'année présente A. D. de 1905 et devant payer pour l'acte de vente pardevant Andrew Hero, Jr, notaire, un dépôt de 10 pour cent devant être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO, Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 303 rue Baronne.

W. S. Benedict, avocat. 19 fév—19 26—mars 5 12 19 26 28

# Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE

2126 rue Harmonie, entre les rues Saratoga et Franklin.

Succession de Mme Celia Sheridan, Veuve de Robert Carter.

No 75,312—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 28 mars 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 17 février 1905, de l'Hon. W. E. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ile bornée par les rues Telemaque, Harmonie, Saratoga et Franklin, désigné par le No 11, et mesurant 20 pieds de face à la rue Harmonie sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, les améliorations sont désignées par le No 2126 rue Harmonie, et comprennent un cottage simple en bois, barrière en fer sur le devant, et contenant environ 4 chambres, hangar, citerne, etc.

Une bonne résidence ou un placement payant.

Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a à un crédit de 1 an, la portion de crédit devant être représentée par un billet de l'acquéreur à son propre ordre et par lui même endossé portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée et la police transférée au porteur du billet, et l'acquéreur devant payer au dessus du montant de son enchère les taxes dues et exigibles en 1905. 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant E. A. Parsons notaire aux frais de l'acquéreur.

L. H. Haever, avocat. 25 fév—25 26—mars 5 12 19 26 28

# EPARGNEZ DU TEMPS

—ET DE—

# L'ARGENT

Ou Essayant Chercher de Suite un Exemplaire de

# L'Annuaire de Soards DE 1905.

Il contient des CHANGEMENTS et de NOUVEAUX NOMS qu'en aucune année précédente. Vous sauverez de temps, de l'argent et de ennui en vous procurant de suite un exemplaire. Les anciens sont inutiles.

Prenez donc! Il ne Coûte que 1 5-8 Centes par Jour, Etant à $6 00 pour 365 Jours.

Prix local: $6 00 par express, $6 40 expédié au reçu du prix.

—AUSSI UN—

ANNUAIRE COMMERCIAL.

PRIX $1 00 y Compris l'Affranchissement.

Cette publication étant faite par souscription il n'y a qu'un nombre limité d'exemplaires en vente, qui sont ceux de souscripteurs délinquants.

SOARD'S DIRECTORY CO., LTD., Editeurs, Chambres 32 et 34, 604 Allée Commerciale, coin de la rue Camp. 21fév

# Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le résidence double à deux étages, 1334 et 1336 rue Constance, entre les rues Moreno et Thalie—Succession de Alice Mathilda Keagbey, veuve défunte de Sam Boyd—No 75,255—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 18 avril 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 17 mars 1905, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district de cette ville, dans l'Ile 116, borné par les rues Constance, Melpomène, Thalie et Annonciation, mesurant 30 pieds à la rue Constance sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, désigné par l'ancien No 98 rue Constance; les améliorations comprennent une résidence double en bois à deux étages, contenant de chaque côté 4 chambres, citerne, hangar, etc.

Conditions—1/3 ou plus comptant, la balance s'il y en a en un crédit de 1 et 2 ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien et privilège de vendeur, sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando, et toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au dessus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles en 1905, 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, aux frais de l'acquéreur.

F. A. Lambert, P. L. Fearchy, avocats. 16 mars—16 19 26—avril 2 9 16 19

# J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, Dossier No 76,278, dans l'affaire de la succession de John F. G. Kraus, ledit ordre daté et signé le 23 février 1905, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, JEUDI, le 30 mars 1905, la propriété ci-après décrite:

1° Un lot de terre avec les bâtisses, dans l'Ilet borné par les rues Rousseau, Première, Deuxième et Tchoupitoulas, mesurant 45' 7 4" de face à la rue Première, sur une profondeur entre lignes parallèles et façade à la rue Rousseau de 128', desquelles deux rues il forme l'encoignure, les bâtisses sur lequel sont connues comme le No 2408 rue Rousseau et consistant d'un cottage simple.

2° Le lot avec les bâtisses dans l'Ilet borné par les rues Rousseau, Première, Deuxième et Division, formant l'encoignure des rues Rousseau et Première, et désigné comme lot A sur un plan par C. Uncas Lewis, annexé et un inventaire en ceci, et lequel lot mesurant 101 pieds, 8 pouces de face à la rue Première sur 115 pieds 8 pouces 4 lignes de profondeur et façade à la rue Rousseau et entre lignes parallèles, les bâtisses sur lequel sont sont connues comme le No 2405 rue Rousseau et consistant en un cottage résidence élevé.

3° Un lot de terre avec les bâtisses, dans l'Ilet borné par les rues Serapara, Rousseau, Philip et Tchoupitoulas, désigné comme lot B, sur un plan par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, annexé à un inventaire en ceci, et d'après ledit plan le lot B mesurant 74 pieds 5 pouces 7 lignes de face à la rue Serapara sur une profondeur entre lignes parallèles de 95 pieds; les bâtisses sur lequel sont connues comme les Nos 449 à 457 rue Serapara, et consistant en un rangée de demeures en briques.

Le tout desquelles propriétés sont plus complètement décrites dans l'inventaire enregistré en ceci, et sur les plans référés, annexés à l'original dudit inventaire pardevant John Watt, notaire, le 13 février 1905, et étant les propriétés premièrement, deuxièmement et septièmement décrites en ceci.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance, s'il y en a, en un et deux ans, représentés par des billets de l'acquéreur stipulant de porter 8 0/0 par an d'intérêt, avec toutes les clauses usuelles de sécurités, les acquéreurs assumant au-dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes pour l'année 1905, payant pour les notes de vente pardevant John Watt, notaire, et déposer 10 0/0 au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO, Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 303 rue Baronne.

Buck, Walshe & Buck, avocats. 26 fév—26—mars 5 12 19 26 30

## ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Premier District

J. Vic. Leclerc vs Theodor Mayer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 75,532—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 20 avril 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, situé dans le premier district de cette ville dans l'Ile No 726, borné par les rues Communes, D'Hémecourt, Ulica, Certa et Télémaque, désigné comme lot No 9 sur un plan dressé par L. Reisenstein, daté le 16 mars 1868, déposé en l'étude de Edward Barnett, ancien notaire et mesurant d'après ledit plan, trente quatre pieds six pouces et six lignes de face à la rue Télémaque sur cent trente huit pieds six pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

Robert J. Maloney, avocat pour le plaignant. 17 mars—17 24 31—avril 7 14 20

## VENTES A L'ENCAN.

# E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Cottage Simple, 416 rue Tonti, entre les rues St-Louis et Conti.

JEUDI, LE 20 AVRIL 1905.

Succession de Mme Thomas Doherty vs Les héritiers de Thomas Doherty.

No 75,686—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido. JEUDI, le 20 avril 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement daté et signé le 17 mars 1905 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues St Louis, Tonti, Conti et Miro, désigné par le numéro 18 sur une échelle lithographique, équarrie de l'Etat annexée à un acte de vente de H. Grefer à Matthew Riley, passé pardevant Pierre C. Cavalier, notaire en cette ville, le 10 septembre 1860. Ledit lot mesurant 28 pieds 5 pouces 3 lignes de face à la rue Tonti sur une profondeur d'une ligne parallèle de 81 pieds 3 pouces. Les améliorations consistent en un cottage en bois à un et deux étages couvert en ardoise, contenant quelques 6 chambres, 2 citernes, hangars, etc.

Termes et conditions—Comptant. Le acquéreur devant assumer les taxes de 1905, en dessus et en plus du prix de la adjudication, l'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Robert Legier, notaire, un dépôt comptant de dix pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur, No 806 rue Perdido.

Jno Watt Duffy avocat, chambre no 204 Bâtisse Wells Fargo.

19 mars—19 26—avril 2 9 16 19 20

# Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Joseph Grillot.

No 75,481—Cour Civile de District Division E.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 20 avril 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 14 mars 1905, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues St Louis, Tonti, Conti et Miro, désigné par le numéro 18 sur une échelle lithographique, équarrie de l'Etat annexée à un acte de vente de H. Grefer à Matthew Riley, passé pardevant Pierre C. Cavalier, notaire en cette ville, le 10 septembre 1860. Ledit lot mesurant 28 pieds 5 pouces 3 lignes de face à la rue Tonti sur une profondeur d'une ligne parallèle de 81 pieds 3 pouces. Les améliorations consistent en un cottage en bois à un et deux étages couvert en ardoise, contenant quelques 6 chambres, 2 citernes, hangars, etc.

Termes et conditions—Comptant. Le acquéreur devant assumer les taxes de 1905, en dessus et en plus du prix de la adjudication, l'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Robert Legier, notaire, un dépôt comptant de dix pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur, No 806 rue Perdido.

Jno Watt Duffy avocat, chambre no 204 Bâtisse Wells Fargo.

19 mars—19 26—avril 2 9 16 19 20

# Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Elias et Mary Porter.

No 75,409—Cour Civile de District — Division E.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 20 avril 1905 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 10 mars 1905 par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée la propriété ci-après, à savoir

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les dépendances y appartenant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'Ilet No 898, borné par les Toulouse, St Pierre, Dupré et Séjours, désigné par le numéro dix neuf sur un plan fait par D. Seghers, daté le 14 mai 1889, maintenant en la possession de M. Jacob Hashart, une copie duquel est annexée à un acte passé en l'étude de Félix J. Dreyfous, le 18 février 1891. Ledit lot mesurant d'après ledit plan trente et un pieds cinq pouces et six lignes de face à la rue Toulouse sur cent pieds de profondeur.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de l'année 1905.

L'acte de vente pardevant E. T. Florance notaire, aux frais de l'acquéreur.

Adolph Dugué, administrateur. 19 mars—19 26—av 2 9 16 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE AUGUST BOY

No 72,029 — Cour Civile de District, Division C.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 20 avril 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 14 mars 1905, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée à savoir:

1° Tous les droits, titres et intérêt de la dite succession dans et à la ci après décrite propriété, à savoir

Une portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District, dans l'Ilet borné par les avenues Claiborne et St Roche, les rues Derbigny et Musique et mesurant soixante dix huit pieds de face à l'avenue Claiborne, sur une profondeur de soixante trois pieds, onze pouces et trois lignes entre lignes parallèles et faisant face à l'avenue St Roche, formant l'encoignure desdites avenues enregistrée dans le livre des transferts 194, folio 613.

Lesquels dit droits, titres et intérêts est le privilège de rédemption de ladite propriété de la susdite vente pour taxes, et est sujette à payer à l'adjudicateur à ladite vente de taxes de son dit montant du prix d'achat, ensemble avec l'intérêt, frais, pénalités et les taxes accrues.

Conditions—Comptant. Les actes de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Adolph Dugué administrateur. 19 mars—19 26—avril 2 9 20

## AVIS AUX CREANCIERS

Mme Sue C. Wright, veuve etc., vs Anthony Grunitz, curateur, etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 74,802—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont eu pouvant en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Carroll C. Johnston, liquidateur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Geo. J. Unterstner, A. W. Cooper, avocats. 22 mars—22 26 31

## ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêt dans une succession.

B. J. Wolf and Sons vs I. J. Wolf and Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 59,145—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville le JEUDI, 6 avril 1905, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droit, titre et intérêt du défendeur dans cette affaire, I. J. Wolf Jnr et à la succession de sa mère Mme Esther Mehlberg veuve de S. J. Wolf No 73 630 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Eugène E. Foster, avocat pour le plaignant. 3 mars—3 4 10 17 24 31—av 6